

➤ Vision de la



Mobilité **active**

2023-2027

En bref



Que fait la Vision de la mobilité active?

La Vision de la mobilité active place les citoyens au cœur d'une démarche de création d'une ville à échelle humaine, offrant des milieux de vie de qualité, répondant aux besoins variés de la population et qui est prête à relever les défis des changements climatiques.

Elle bonifiera de manière pertinente et cohérente les différents outils de planification de la Ville en influençant positivement les façons de penser la ville et en offrant plus d'options de déplacement à toute la population de Québec.

Notre Vision

En 2027, la marche et le vélo ainsi que les autres modes de transport actifs seront, pour la population de Québec, un choix naturel, ou très complémentaire, pour se déplacer. Chacun reconnaîtra leur importance, quelle qu'en soit leur utilisation.

La très grande majorité de la population aura accès à des aménagements sécuritaires, reliés entre eux, confortables et adaptés à la vie de tous les jours. Au quotidien, la marche, le vélo et le transport en commun seront des modes de déplacement pratiques et faciles à utiliser toute l'année, et ce, pour les personnes de tout âge et de toute capacité.

La Ville sera ambitieuse et basera ses actions sur une approche objective et rigoureuse. Elle agira comme cheffe de file pour traduire et intégrer les besoins de la population en transports actifs et collectifs dans la planification de son territoire et le développement de ses projets, de manière à créer des milieux de vie répondant aux attentes de ses habitants.

Plan d'action et ses sept fiches-actions

Le plan d'action vise à structurer la planification et la mise en œuvre des 44 actions découlant des 17 objectifs et quatre orientations de la Vision. Il est composé de sept fiches-actions thématiques.



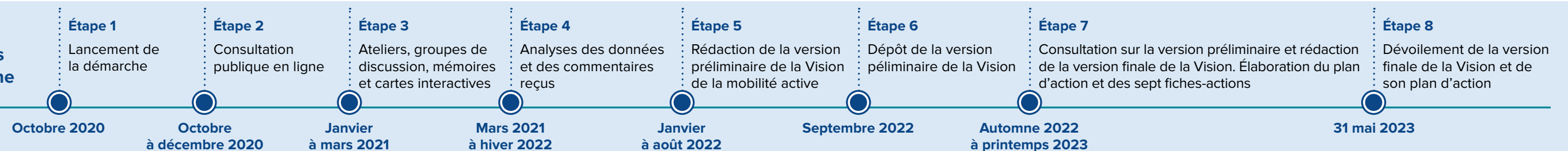
- 1 Piéton
- 2 Vélo
- 3 Intersections
- 4 Intermodalité
- 5 Planification urbaine
- 6 Sensibilisation, célébration et éducation
- 7 Ville apprenante et exemplaire

La structure des fiches-actions et la division par thématique ont pour but de faciliter la lecture, d'expliquer les retombées concrètes, de contextualiser la mise en œuvre et le type d'intervention. Les fiches-actions sont interreliées et complémentaires entre elles.

Qu'est-ce qu'un corridor Vélo cité?

Les corridors Vélo cité (cVc), c'est un réseau qui mise sur des voies sécurisées, entièrement réservées aux cyclistes qui assurent un meilleur partage de la voie publique afin de limiter les conflits entre les modes de transports. Inspiré des meilleures pratiques, un cVc permet d'accueillir un nombre élevé de cyclistes dans des conditions attrayantes pour tous les usagers, peu importe leur âge et leurs aptitudes. Il offre, entre autres : une identité visuelle distincte, une largeur permettant les dépassements, une accessibilité annuelle durant les quatre saisons et une programmation des feux de circulation adaptée aux transports actifs.

Les citoyens et les acteurs du milieu ont été mobilisés tout au long de la démarche



L'utilisation des transports actifs : des potentiels élevés

À Québec, les potentiels de déplacements actifs supplémentaires sont très importants dans tous les arrondissements.

En effet, en tenant compte des distances parcourues :

- Environ 62 % de tous les déplacements effectués au cours d'une journée de semaine typique sont de moins de 5 km;
- Plus de 51 000 déplacements par jour, réalisés à l'aide d'un mode de transport motorisé, pourraient être effectués à pied;
- Plus de 217 000 déplacements par jour, réalisés à l'aide d'un mode de transport motorisé, pourraient être effectués à vélo.

La Vision, en passant à l'action, permettra de concrétiser cet important potentiel.

Les grandes orientations et les principaux engagements

Accélérer le développement des réseaux de mobilité active

- Investir **36 \$** par habitant par année à partir de 2024 pour la mobilité active, **soit plus du double des investissements en 2022**;
- Développer des corridors cyclables structurants et à haut niveau de service en réalisant ou amorçant, entre autres, **les trois premiers corridors Vélo cité (cVc)**;
- Bonifier **75 km** du réseau piétonnier et ajouter **60 km** au réseau cyclable parmi les projets qui offrent le plus de potentiel pour le développement de la marche et du vélo;
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de stationnements pour à l'échelle de la ville.



Renforcer l'efficacité des déplacements actifs en tout temps

- Poursuivre le déploiement du **réseau cyclable quatre saisons en y ajoutant 65 km**;
- Améliorer l'efficacité de 40 intersections munies de feux de circulation pour les piétons et/ou les cyclistes, en adaptant **les temps d'attente et le temps de traverse en fonction des comportements de tous et des besoins en mobilité active**;
- **Étendre à 184 jours**, dès 2024, la période au cours de laquelle le réseau cyclable est praticable en optimisant les étapes nécessaires à l'ouverture et la fermeture du réseau;
- Accroître le pourcentage des **réseaux actifs hors rue qui sont éclairés**.

Assurer un niveau de confort des aménagements pour tout le monde

- **Inclure les besoins en mobilité active d'accessibilité universelle dans tous les projets de réfection et d'ouverture de rue**;
- Actualiser le *Guide de conception géométrique des rues de la Ville de Québec* et s'assurer que les **aménagements piétonniers et cyclables** proposés soient adaptés au milieu d'implantation en plus d'être **sécuritaires et confortables pour l'ensemble de la population**;
- Analyser les besoins de mise à niveau des réseaux piétonnier et cyclable existant en fonction de sa conformité avec la nouvelle version du Guide de conception géométrique des rues de la Ville de Québec, prioriser les mises à niveau nécessaires et réaliser **50 km des plus prioritaires sur le réseau cyclable**;
- Assurer **l'accès à pied et à vélo aux écoles primaires** dans le cadre de travaux liés à l'aménagement de corridors scolaires.

Jouer un rôle de cheffe de file et de facilitatrice dans l'essor d'une culture en faveur de la mobilité active et de l'intermodalité

- Organiser des **journées de célébration** de la mobilité active inspirées du concept de **Ciclovía**;
- Créer un **comité consultatif** pour le suivi des actions de la Vision;
- Planifier et réaliser l'implantation d'un **parc éducatif pour cyclistes** sur le territoire de la ville de Québec;
- Organiser des **formations pour les employés**, incluant des visites avant et après des projets, **bonifier les méthodes de travail et les réflexes d'équipe** en faveur des **aménagements pour la marche, le vélo et accessible universellement**.

